

Territoires et production des identités collectives

Accessibilité vs intégration

*Abdelkader Belbahri **

Cet article s'appuie sur une recherche en cours, dans un quartier populaire de grands ensembles au Nord de Saint-Étienne.¹ Elle interroge le rapport des habitants à leur cité, dans la mesure où celui-ci constitue une dimension essentielle de leur identité, et les effets possibles sur cette identité de la territorialisation de cet espace dans le cadre de la politique de la ville. Cette cité fait l'objet d'une procédure spécifique depuis vingt ans.

Comme la plupart des sites qui font l'objet d'une politique publique ciblée, le quartier concerné par la recherche concentre des difficultés sociales extrêmes qui lui valent le qualificatif de «zone sensible». C'est un quartier populaire ethniquement hétérogène mais avec la concentration particulièrement forte d'une population originaire du Maghreb. Il a été exhibé sur la scène publique locale, à l'occasion de la démolition d'une tour, surnommée «la Tour plein ciel», qui avait été conçue, dans les années 70, comme le symbole de la modernité du quartier.

La question de la tension territoire/identité, m'a amené à élargir la problématique et à envisager la complexité des phénomènes qui travaillent ce que les médias et le discours commun désignent par le terme «banlieue». L'hypothèse est que dans un contexte de minorité ethnique et sociale en situation urbaine, cette tension existe entre, d'une

* Sociologue, enseignant-chercheur à l'Université Jean Monnet, Saint-Etienne

part, des procédures de gestion politique d'une population paupérisée et, d'autre part, des processus sociaux qui amènent ces populations à « faire société » ou à instaurer leur quartier comme *quartier de première implantation*, dans le sens analysé par la sociologie de l'Ecole de Chicago des années trente. En d'autres termes, de transformer une *nasse urbaine* en *sas* ou en *aire de transition pour accéder enfin à l'urbanité*. Un ghetto hors les murs en quelque sorte. De ce fait, la question de la cohésion sociale ne se pose plus en termes de « cohésion sociale » mais en termes d'*accessibilité à la ville*.

Territoire et exclusion.

Dans les travaux consacrés aux thèmes de la pauvreté et de l'exclusion, une place importante est accordée à l'espace, au local et au territoire. Mais l'articulation entre territoire et exclusion a été faite de différentes manières : certaines études ont pensé les deux phénomènes comme interdépendants ; d'autres ont sous-estimé le rôle du territoire; d'autres, au contraire, l'ont surestimé.

Les premières ont interrogé, à travers le concept d'« espace social », les rapports entre le territoire et le type d'espace urbain (bourgeois, ouvrier, immigré, ethnique, etc.). Une variante de cette orientation a distingué, dans une perspective d'« écologie urbaine », des quartiers dont l'identification repose essentiellement sur le caractère prédominant de leur population ; d'où les dénominations telles que quartiers riches, quartiers pauvres, quartiers ethniques. Parfois statiques, ces approches, lorsqu'elles privilégient la mise en évidence des structures spatiales déterminantes en approfondissant les rapports entre dynamiques sociales et dynamiques spatiales, entre marginalisation sociale et marginalisation spatiale, ont le plus souvent abouti à l'identification de processus socio-spatiaux en termes de « ségrégation urbaine ». Ces mêmes travaux ont montré le

double mouvement de « gentrification » et de « paupérisation » suivant deux modèles présentés comme très différents : le modèle américain où le centre se dégrade jusqu'à la désorganisation sociale et le « ghetto » tandis que la banlieue s'embourgeoise, et le modèle européen caractérisé, à l'inverse, par des quartiers de centre-ville rénovés en immeubles de standing destinés aux classes supérieures, et des grands ensembles HLM en banlieue, dégradés et qui deviennent des lieux de relégation souvent « ethnicisés » et transformés en espaces des nouvelles « classes dangereuses » (Dubet, Lapeyronnie, 1992). Ces recherches se sont le plus souvent inspirées, tout en les critiquant par ailleurs, des travaux de l'école de sociologie urbaine de l'université de Chicago des années trente. Elles ont eu tendance à extrapoler et à appliquer à la réalité européenne des analyses d'une autre époque où dominaient le fordisme et l'essor de l'industrialisation. De plus, elles n'ont pas tenu compte des travaux réalisés par cette même école dans l'après deuxième guerre mondiale, voire dans une période encore plus récente. C'est particulièrement à travers l'étude de la ségrégation résidentielle et de la mobilité des différents groupes ethniques que la sociologie des migrations aux Etats-Unis en est venue à faire la distinction, non pas entre les nouveaux immigrants et les natifs américains, mais entre les immigrants blancs et les Noirs américains. A propos de la formation des ghettos, Lieberson a montré que la ségrégation des Noirs était spécifique : *“Les changements constatés sur une période de quarante ans montrent que les Noirs et les groupes d’immigrants ont évolué dans des directions opposées, à savoir, dans le sens d’une ségrégation déclinante pour les immigrants et renforcée pour les Noirs”* (Lieberson, 1963, p.35)" .

Plus récemment, l'urbaniste américain Peter Marcuse a fait une distinction entre

l'enclave, la « citadelle » et le ghetto (Marcuse, 1997, pp. 228-264)². Cet auteur définit le « ghetto classique » comme le résultat de la ségrégation involontaire d'un groupe qui se trouve dans une relation de subordination sociale et politique par rapport à son environnement (Juifs de Venise, Harlem des années 20). Ce type de ghetto se caractérise par une insularité spatiale et par le développement de réseaux économiques spécifiques reliés à l'économie locale. Cet espace n'est pas le résultat d'une « simple » ségrégation urbaine mais d'une véritable discrimination sur des bases raciales et/ou religieuses. Il le distingue de l'*outcast ghetto* habité par les exclus, ceux qui sont à la marge du développement économique, politique et social. C'est le ghetto des minorités raciales et

du sous-prolétariat (le sud du Bronx).

Ce type de quartier souffre également d'un processus de stigmatisation. L'enclave est définie par Marcuse comme une concentration spatiale « volontaire » développée dans le but d'une promotion des membres du

groupe. Il y a deux types d'enclaves. Celle des immigrants caractérisée à la fois par le mélange et la concentration spatiale. C'est une aire de transition. Elle est branchée sur l'économie de la ville et développe une spécialisation économique de type communautaire. Les gens s'y identifient par la nationalité et/ou l'ethnicité (Chinatown, Cuba Miami). L'enclave culturelle est définie prioritairement en termes de « style de vie » (Soho à Londres et Castro Streets, le quartier gay de San Francisco). La citadelle, enfin, est

un espace aménagé par un groupe dominant pour protéger et préserver ses priviléges et sa supériorité. Ce type de quartier est discriminant socialement et protégé de toute intrusion extérieure (quartier télé-surveillé).

La deuxième dérive consiste à sous-estimer certains types de territoires parce qu'ils ne sont pas délimités matériellement, parce qu'il ne s'y produit pas de spécialisations fortes entre catégories sociales et espaces, et parce que les phénomènes de pauvreté y sont par nature diffus, nomades et disséminés dans les interstices de la ville ou en milieu rural (Mathieu, 1991, pp.12-14). Les discours politiques et médiatiques font constamment l'amalgame entre exclusion et quartiers défavorisés et ignorent la localisation de

phénomènes mobiles ou invisibles de la pauvreté dans le tissu urbain (mendiants, squatters, SDF, gens du voyage, sans papiers). Ainsi, dans l'idéologie dominante, il est impossible d'imaginer que la pauvreté, le chômage, et l'illettrisme peuvent

se développer dans des lieux où ils ne prennent pas le visage conforme aux stéréotypes qui font le lien entre immigration, délinquance, et insécurité. Le parcours quotidien et régulier d'un mendiant qui stationne pendant des heures devant un supermarché, dans le hall d'une gare ou dans « la bouche du métro », dessine un territoire non administré par une quelconque autorité (fisc, taxe d'habitation, recensement...). Ce qui frappe, inversement, c'est l'absence de toute référence au territoire dans les recherches sociologiques



sur l'exclusion. Robert Castel a souligné ce problème à sa manière en se demandant ce qu'il pouvait y avoir de commun, du point de vue de la thématique de l'exclusion, entre un SDF, une femme seule avec des enfants touchant le RMI et un jeune de banlieue. En fait, l'effort de recherche, par ailleurs très important du point de vue qualitatif et quantitatif, a essentiellement porté sur les dimensions sociologiques et psychologiques du phénomène de l'exclusion et des processus qui y conduisent. C'est d'abord la diversité des trajectoires et des situations de vulnérabilité à l'origine de l'exclusion du monde du travail qui été mise en évidence. Mais cette posture théorique conduit à ne privilégier que l'approche individuelle et sociale quand il s'agit de lutter contre l'exclusion par le développement économique, à n'offrir que le travail social comme unique recours contre l'exclusion.

Le troisième type d'approche provient des géographes. C'est une attitude critique de la sociologie de l'exclusion et de sa grande diffusion dans l'espace éditorial et médiatique. Elle part du constat de l'*« injustice spatiale »* et des discriminations des territoires les uns par rapport aux autres. Ceci a eu pour conséquence l'utilisation de l'expression « territoires de l'exclusion » pour désigner des quartiers où une population défavorisée est concentrée. En dépit de la générosité qui la motive, cette désignation ne tient pas compte de la complexité et de la diversité de la réalité socio-économique en question. Elle a surtout conduit, dans le discours dominant, à un amalgame entre exclusion sociale et exclusion territoriale et à un recours systématique au territoire comme mode d'instrumentation des politiques publiques contre l'exclusion. L'association systématique entre territoire et exclusion, pour les banlieues en particulier, constitue un obstacle à l'identification et

à la compréhension fine des mécanismes actuels de l'exclusion, et conduit à des stigmatisations et à des présupposés sur l'identité des habitants. Concernant les grands ensembles, cela a conduit les décideurs à expliquer les problèmes rencontrés par les jeunes uniquement par l'enfermement et par la « dégradation du bâti ». Le social est expliqué par l'architecture des bâtiments et des tours. Le territoire est pensé comme un simple environnement, c'est-à-dire une entité qui peut exister pour tout être vivant, une sorte d'écologie, alors que tout territoire humain fonctionne comme un milieu, dans le sens où il est vécu par des sujets, individus ou collectifs (Berque, 1998)³.

Le territoire institué

La politique de la ville a été fondée sur une géographie prioritaire composée de quartiers. Ceux-ci décrivent une étonnante diversité urbaine et sociale, dont la description ne permet pas de comprendre le lien qui les unit. Comme le note Philippe Estèbe, « *Il est nécessaire de se pencher sur les strates successives de décisions qui ont présidé à la composition de cette géographie prioritaire pour comprendre qu'elle est le fruit d'une série de procédures de choix, de découpages et de définition qui ont pour résultat de mettre en tension la localité, entendue comme espace complexe, et le territoire, entendu comme espace investi par une action institutionnelle.*

»(Estèbe, 2001) Cette tension, fondatrice de la politique de la ville, passe par l'usage d'une série d'instruments de production territoriale : découpage, choix d'indicateurs, fabrication d'indices, etc. La politique de la ville est une politique en direction des quartiers en difficulté, une politique sociale, ce que souligne le rattachement du ministère de la ville au ministère de l'emploi et de la solidarité. Cette politique a évolué en partie vers une approche plus globale de la

ville, mais pour privilégier l'agglomération. Paradoxalement, la ville n'est ni l'objet, ni l'acteur principal de la politique de la ville. Une étude comparative entre les politiques de la ville en France et aux Pays-Bas montre que dans ce pays on part d'une approche globale de la ville pour « descendre » au niveau des quartiers, et les politiques pour les quartiers « fragiles » s'intègrent dans une politique globale de développement des potentialités de la ville. Le ministère concerné y est rattaché au ministère de l'intérieur (Bevort et Charasse, 2002). En France, l'usage de la notion « politique de la ville » est *a priori* inadaptée à la politique publique en question, car ici le terme ville ne s'applique qu'aux seuls quartiers en difficulté. Selon quels critères a-t-on décidé que tel quartier ferait l'objet de cette politique plutôt que tel autre ?

Cette absence de définition perdure et la conséquence de cette procédure est la désignation du quartier en « site classé ». D'abord institutionnelle et administrative, cette stigmatisation a pris un caractère social dévalorisé et dévalorisant dans les représentations collectives. Certains sociologues ont analysé la situation ainsi créée politiquement comme le déplacement de la question sociale de l'entreprise vers le quartier (Dubet, Lapeyronnie, 1992).

Dans un texte intitulé « des espaces autres », Michel Foucault oppose l'utopie, définie comme un lieu sans lieu, et l'hétérotopie comme une utopie réalisée (Foucault, 1967). Autrement dit, l'utopie des grands ensembles, pensés à l'origine comme les cités radieuses du « petit travailleur infatigable »⁴, a abouti à des hétérotopies localisées, des contre-espaces, des lieux réels hors de tous les lieux.⁵ Cette hétérotopie, médiatisée de façon catastrophiste et misérabiliste, traduit une contestation des espaces de dénis et caractérise une variante de l'intégration à la

Française. Ce sont des « petits ghettos bien de chez nous », une sorte de boîte noire où nous mettons tous nos maux sociaux (et tous nos mots)⁶. Ainsi, le débat qui consiste à savoir si ces banlieues sont ou non des ghettos à l'américaine reste une controverse interminable. Les « modèles » français et américains, dont il est souvent question sont différents pour des raisons historiques, culturelles et politiques propres à chacun des deux pays. Mais il demeure que l'on n'est pas moins exclu, même si on ne l'est pas au même degré que les exclus d'autres pays où la discrimination est plus forte. L'exclusion urbaine n'est lisible qu'en référence à la ville qui la produit, qui la gère et qui la vit comme un miroir repoussant. Celle-ci se vit peut-être comme étant d'autant plus intégrée qu'elle rejette dans ses marges, et dans son imaginaire collectif, des personnes et des groupes considérés comme absolument différents. Ces quartiers ne sont pas des ghettos ethniques, au sens où on l'entend souvent. Ce sont des quartiers d'exclusion où le social se trouve sur-localisé, autrement dit les *outcast ghetto* de Peter Marcuse. Mais toujours est-il que les familles immigrées sont particulièrement concentrées dans ces espaces urbains. Dans certains cas, les moins de 25 ans représentent près de la moitié de la population. C'est le cas dans la banlieue lyonnaise et dans certains quartiers du département de la Loire. Cette particularité démographique contraste avec les villes de référence marquées par le vieillissement de la population. La relation centre-périmétrie fait alors penser à une « tiers-mondisation » de beaucoup de grands ensembles populaires. Ce poids démographique est parfois accentué par une plus grande concentration des immigrés dans quelques immeubles de la cité, une sorte de « ségrégation gigogne ». Des études ont montré que ces particularités ne sauraient s'expliquer par le seul constat du niveau de ressources, en moyenne plus

faible des familles issues de l'immigration, qui assimileraient ces conditions de logement spécifiques à un simple sous produit de la question sociale ou par l'hypothèse parfois avancée d'une tendance au regroupement communautaire, qui réduirait la question à celle de la gestion adaptée de quartiers particuliers.

La discrimination face à l'accès au logement peut être considérée comme un des facteurs à l'origine de la persistance de cette situation. Mais la réalisation de cette mission a révélé la difficulté à arrêter effectivement les contenus d'une politique publique en la matière. En effet, si l'ensemble des partenaires s'accorde sur l'objectif de « réduire la spécificité des conditions de logement des migrants », il se retrouve difficilement sur une stratégie commune pour y parvenir. La raison majeure de ces difficultés est que contrairement à l'emploi, les processus discriminatoires sont, en matière de logement, largement coproduits par les politiques publiques (Genest, 2001).

Le rêve du petit Mohamed

Le 24 novembre 2011 à 10h45, la tour de Montreynaud (la *tour Eiffel* de Saint-Etienne) a été réduite à un amas de béton et de ferraille et les yeux de beaucoup de spectateurs du foudroyage n'ont pas manqué d'être embués de quelques larmes. La veille de cet événement stéphanois, ce sacrifice de « la fête du béton », Mohamed, un petit écolier du quartier, a déclaré au journaliste de la Tribune-Le Progrès : « Je ne regarderai pas demain, même si on est dans la cour quand elle sautera. Je préfère penser que c'est une fusée qui décolle pour aller voir de plus près le ciel ».

J'avoue que je n'ai pas pu résister à l'envie de poursuivre le rêve de cet enfant. Le jour J et à l'heure précise prévue, huit artificiers, positionnés à 100 mètres seulement de la tour,

enclenchent le détonateur. Tout s'écroule, sauf le château d'eau qui fausse compagnie à Montreynaud en s'envolant au-dessus de Saint-Etienne. Tous les citadins, dehors à ce moment là, lèvent les yeux vers le ciel pour regarder, l'air ébahis, cet engin en béton qui, tel un oiseau géant, étend son ombre sur la ville. Au bout de quelques minutes, tout s'arrête dans la ville. Les gens sortent de chez eux, de leurs bureaux, les chantiers s'immobilisent. On entend partout les sirènes de la police et des pompiers. Mais, un silence complet s'est instauré lorsque soudain le château volant s'est mis à se métamorphoser. Il s'est transformé en un immense parchemin ouvert sur lequel est écrit : « *Ce que vous voyez-là vient du sommet de la colline qui surplombe votre cité¹. Là-haut, à la marge, vit, modestement mais dignement, un peuple coloré, métissé. Ce peuple vit paisiblement, en dépit des différences culturelles. Il n'a pu le faire qu'en forgeant, durant des décennies, une communauté de valeurs universelles qui transcendent toutes les particularités communautaire. Cette charte de Montreynaud, toutes les villes de France gagneraient à l'adopter, pour le bien de tous* » ■

1. Il s'agit de la ZUP de Montreynaud, située sur une colline excentrée par rapport à la ville de Saint-Etienne, tout en étant visible un partout dans la métropole. Une action vient d'y être engagée, en collaboration avec une Régie de quartier. Il s'agit d'une première étape d'un projet à long terme qui vise à promouvoir une participation intergénérationnelle à une qualification mémorielle du quartier par ses habitants. Plusieurs supports pourront être utilisés : l'image, le son, l'écrit, l'oral.

2. Peter Marcuse, "The enclave, the citadel, and the ghetto: what has changed in the post-fordist U.S. city?" in Urban Affairs Review, pp. 228-264, vol. 33, number 2 / November 1997

3. Augustin Berque précise que l'environnement vaut pour tout être vivant, y compris nous-mêmes

commeêtresbiologiques. Mais il y a quelque chose de plus dans le cas de l'humain, c'est la relation.

4. Cf. Numa & Murard, Le petit travailleur infatigable, Edit. Recherche.
5. Pour illustrer ces formes d'hétérotopies, Foucault cite l'asile, la maison close, la prison, et même les villages du Club Méditerranée. Peut-être pensait-il à la Tunisie où il a enseigné pendant deux ans, et où touristes amateurs de clubs Med, essaient de vivre une insaisissable utopie dans cet espace climatisé et animé, pour n'en sortir qu'en groupe et affronter l'hétérotopie de la société indigène.
6. C'est aussi un laboratoire, une boîte à outils où nous testons notre frénésie conceptuelle. «Les quartiers» sont traités comme s'ils avaient toujours été là. Aucun questionnement sur les mécanismes socio-économiques, politiques et culturels qui les ont produits.
7. Il s'agit de la ZUP de Montreynaud, située sur une colline excentrée par rapport à la ville de Saint-Etienne, tout en étant visible de partout dans la métropole. Une action vient d'y être engagée, en collaboration avec une Régie de quartier. Il s'agit d'une première étape d'un projet à long terme qui vise à promouvoir une participation intergénérationnelle à une qualification mémorielle du quartier par ses habitants. Plusieurs supports pourront être utilisés : l'image, le son, l'écrit, l'oral